

**AVIS DE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS N° ICN-026-2017**

Date : 12/12/2017

|   |   |
|---|---|
| <b>Pays :</b>                             | Mauritanie  |
| <b>Type de contrat :</b>                  | Contrat individuel  |
| <b>Niveau de poste :</b>                  | Consultant international  |
| <b>Description de la mission :</b>        | <b>Recrutement d'un(e) consultant(e) international(e) pour la formation des acteurs étatiques et non étatiques dans la wilaya de l'Assaba sur l'évaluation locale des risques.</b>  |
| <b>Langue requise :</b>                   | Français  |
| <b>Durée de la mission :</b>              | (15) quinze jours   |
| <b>Adresse de soumission des offres :</b> | <p>Merci d'envoyer la proposition technique (avec la mention OFFRE TECHNIQUE) et la proposition financière (avec la mention OFFRE FINANCIERE) dans des enveloppes distinctes, les deux enveloppes étant contenues dans une 3<sup>ème</sup> enveloppe extérieure qui devra être envoyée sous pli fermée à l'adresse indiquée ci-dessous :</p> <p style="text-align: center;"><b>Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)</b><br/> <b>Bureau du PNUD, 203, rue 42-133 – BP 620 Nouakchott, Mauritanie</b><br/>                 Avec la mention</p> <p style="text-align: center;"><b>« APPUI A L'ELABORATION DE QUATRE (04) PLANS COMMUNAUTAIRES DE CONTINGENCE DANS LES COMMUNES DE LEBHER, LEAWEISSI A BARKEOL, HAMOUD, BLAJEMIL A KANKOSSA, DANS LA WILAYA DE L'ASSABA »</b><br/> <b>« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE ».</b></p> <p>Vous pouvez aussi soumettre une offre par mail à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;"><b>recrutement.mr@undp.org</b></p> <p>Pour la soumission électronique, le soumissionnaire devra présenter ses offres technique et financière sous deux fichiers différents (version PDF). Chaque fichier devra être nommé respectivement « OFFRE TECHNIQUE » et « OFFRE FINANCIERE »</p> |
| <b>Date limite de soumission :</b>        | <p style="text-align: center;"><b>23 décembre 2017, à 12h00 TU.</b></p> <p>Les offres physiques seront reçues les jours ouvrables à la réception du PNUD.<br/> <b>(Lundi au Jeudi de 15h à 17h et le vendredi de 10h à 12h)</b></p>   |

Toute demande de renseignements (complémentaires) peut être envoyée par écrit, ou par e-mail à l'adresse suivante [infos.procure.mr@undp.org](mailto:infos.procure.mr@undp.org)

## II. Contexte général

En Mauritanie, les principales faiblesses en matière de risques de catastrophes demeurent dans la rapidité et l'efficacité de l'intervention pour répondre aux besoins des groupes vulnérables au niveau local, qui est un maillon important manquant dans le système d'alerte nationale, la préparation et les actions d'intervention. Le manque de capacité met en péril l'efficacité et la rapidité des systèmes d'intervention régionaux et nationaux.

Les rôles et les responsabilités du gouvernement aux niveaux central et local et des communautés restent à préciser dans le contexte d'un système d'intervention fragmenté, au niveau local. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les rôles et responsabilités dans la collecte/validation de données ; la réception et l'action vis-à-vis des signes précurseurs ; la prise des mesures visant à réduire les risques et la coordination de la préparation et l'intervention.

Les mesures proposées par le projet ECHO permettront d'aider à établir un système d'alerte et d'action au niveau local pour permettre aux communautés locales de recueillir les données pertinentes et de gérer les risques et vulnérabilités. Les rôles des intervenants locaux dans la collecte de données et la gestion des risques seront clairement définis et leurs capacités seront renforcées pour leur permettre d'accomplir ces tâches. Les liens entre les niveaux local et régional ainsi que les responsabilités liées à la collecte de données sur les risques et les vulnérabilités, à la communication d'alertes et à la réponse précoce et coordonné aux alertes seront clairement définis.

Les rôles et responsabilités de la Direction Générale de la Protection Civile, des représentants locaux du gouvernement, des services décentralisés de l'Etat/ agences spécialisées et des organismes communautaires ayant un impact sur le niveau local seront clarifiés.

En plus des appuis qui seront fournis au profit de la Direction Régionale de la Protection Civile de Kiffa, le projet vise à renforcer la résilience des communautés face aux catastrophes naturelles avec une meilleure adaptation aux risques de catastrophes. Il adopte l'approche multirisque visant à traiter d'une manière intégrée la réduction des risques de catastrophes. Le projet priorise des zones à haut risque de vulnérabilité dans la wilaya de l'Assaba, en ciblant des communes de Lebher et Laweissi dans la Moughata de Barkéol et Blajemil et de Hamoud dans la Moughata de Kankossa, à fortes densités de population afin de maximiser la consolidation des bonnes pratiques tirées des programmes en cours en matière de Changement climatiques.

## III. Objectifs de la mission

Former les acteurs impliqués dans la réduction des risques de catastrophes, agents de services déconcentrés de l'Etat, autorités locales ainsi que les membres des Systèmes Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences et des Observatoires de Suivi des Vulnérabilités afin qu'ils puissent intégrer la RRC dans les planifications sectorielles dans la Wilaya.

Spécifiquement cette formation doit être axée sur :

- ✓ Les concepts de RRC (y compris le CC et la résilience) et l'intégration de ces domaines dans les stratégies de planification ;
- ✓ Les outils d'analyse et d'évaluation des risques, système d'information géographique et système de cartographie ;
- ✓ Les méthodologies d'évaluation et d'analyse des risques tant au niveau régional que local,
- ✓ Les systèmes d'alerte précoce sectoriels et multirisques au niveau régional (exp, Élevage, Agriculture) ;
- ✓ Les liens entre la RRC et l'Adaptation au Changement Climatique (ACC) pour développer un système d'information permettant une approche intégrée et multirisques de l'information et de l'alerte en Mauritanie et en particulier en Assaba ;
- ✓ La capacité de préparation à faire face aux risques de catastrophes afin de permettre une réponse rapide et efficace orientée sur l'évaluation des moyens existants dans ces zones ainsi que leur état de fonctionnement et/ou d'opérationnalité ;
- ✓ Les capacités des acteurs de la Météorologie en particulier dans le domaine de la prévision, du suivi et de la surveillance du temps et du climat ;
- ✓ Les opportunités qu'offrent l'Alerte Précoce/Action Précoce et le Relèvement ;
- ✓ Les mécanismes de coordination en regard au caractère multidimensionnel et intersectoriel des risques que connaît la Mauritanie et en particulier la wilaya de l'Assaba.

#### **IV. RESULTATS ATTENDUS**

**A la fin des sessions de formations, les résultats suivants sont attendus :**

- (a) Les acteurs formés, maîtrisent les concepts de la RRC, disposent des outils leur permettant d'identifier, analyser et évaluer au niveau locale les risques naturels auxquels sont confrontées les populations dans la Wilaya de l'Assaba ; ils sont bien préparés à faire au risque de catastrophe et répondre de manière coordonnée et rapide ;
- (b) Une cartographie de risques aux niveaux des communes cibles est disponible ;
- (c) Les acteurs disposent de capacités techniques et outils leur permettant d'intégrer la RRC dans la planification sectorielle et connaissent les liens entre la RRC et l'ACC quant aux enjeux engendrés par ces deux dimensions ;
- (d) les acteurs formés maîtrisent les outils nécessaires pour assurer un relèvement après le choc ;
- (e) un rapport final des sessions de formations, élaboré, partagé et validé par les parties prenantes.

| <b>V. Livrables</b>                            |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <b>Produits livrables</b>                      | <b>Description</b>   | <b>Echéance</b>                                | <b>Responsabilité</b>                                  |
| Note de cadrage                                | Description de la méthode de travail ainsi que les supports didactiques<br>Agenda de la session de formation,<br>Présentation des modules de formation et validation | 2 jours après la signature du contrat          | Consultant(e)<br>International(e).<br>Equipe du projet |
| Rapport provisoire y incluant un plan d'action | Rapport décrivant le déroulement des sessions de formation, prenant en compte les recommandations, suggestions et commentaires des parties participants)             | 2 jours après la tenue de la session           | Consultant(e)<br>International(e).                     |
| Rapport final                                  | Rapport intégrant les commentaires et suggestions pertinents ;<br>Une synthèse de la présentation en PP  | 2 jours après les inputs des parties prenantes | Consultant(e)<br>International(e).                     |

| <b>VI. Délais</b>   |  |                    |
|---|--|--------------------|
| <b>Actions</b>  | <b>Durée (jour)</b>                    | <b>Total jours</b> |
| Validation de la note de cadrage, de l'agenda et les supports didactiques ;                             | 2                                      | 15 jours           |
| Organisation de la session de formation en Assaba   | 7 (y compris les deux jours de voyage) |                    |
| Rédaction du rapport provisoire   | 5                                      |                    |
| Elaboration de la note de synthèse de quatre (2-4) pages maximums et un power point sur la présentation | 1                                      |                    |

| <b>VII.lieu de la mission</b>  |
|--|
| La mission du consultant se déroulera principalement en Assaba, avec des déplacements à prévoir. |

| <b>VIII. <u>Education et expériences</u></b>  |
|---|
| <p>a) <b><u>Diplôme</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Diplôme Universitaire de niveau Master 2 en Gestion de l'Environnement, Sciences Sociales, Développement Communautaire, Développement Rural ou autres domaines similaires.</li> </ul> <p>b) <b><u>Expérience professionnelle</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir une expérience d'au moins cinq années dans les dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires, d'alerte précoce et des systèmes de collecte et d'analyse des données des</li> </ul> |

services de statistiques nationaux et internationaux ; une connaissance des programmes de réduction des risques

- Avoir une expérience d'au moins cinq années dans la conduite des formations sur la RRC en particulier l'identification, l'analyse et les évaluations locales de risques de catastrophes,
- Expérience prouvée dans la conduite des activités humanitaires avec des connaissances solides en matière de préparation, d'analyse des risques et les systèmes communautaires d'alerte précoce,
- Avoir une bonne aptitude en communication et en rédaction de documents.

**c) Langues :**

- La maîtrise du français écrit et parlé ainsi qu'une connaissance appropriée de l'arabe est un atout.

**d) Compétences et aptitudes**

- Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;
- Excellentes capacités de communications rédactionnelles ;
- Etre très motivé(e), à travailler avec un minimum de supervision
- Avoir des capacités d'adaptation à travailler en milieu rural ;
- Maîtrise de la langue française et connaissance de l'anglais et l'arabe serait un atout ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques (Ms Office, Power Point, etc.).

#### **4. DOCUMENTATION A JOINDRE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE**

##### **Composition des dossiers :**

**1. Proposition technique : (Enveloppe N° 1) /Fichier N°1**

L'offre technique devra comporter :

- (i) Une lettre de motivation adressée au Représentant résident du PNUD-Mauritanie
- (ii) le CV actualisé du Candidat ou le formulaire P11 dûment rempli et signé
- (iii) l'approche méthodologique de mise en œuvre de la mission
- (iv) le planning de mise en œuvre de la mission
- (v) la Copie de la pièce d'identité
- (vi) les copies légalisées des diplômes et autres attestations

**2. Proposition financière : (Enveloppe N° 2) /Fichier N°2**

**NB : Les offres incomplètes ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation**

#### **5. PROPOSITION FINANCIERE**

**Votre proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire**

##### **Contrats forfaitaires**

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur base de produits précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs). Par exemple, la proposition financière indiquera si le paiement sera effectué par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Les paiements seront effectués sur la base d'outputs (au terme de l'exécution des services

Termes de Références (TDRs) spécifiés dans les TDR). Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé de demander aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire (en y incluant les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours ouvrables prévus)

### **Voyages :**

Tous les coûts de voyage prévus doivent être inclus dans la proposition financière. Ces coûts prennent en compte tous les voyages au lieu de la mission / le voyage retour. En général, le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyage non prévu, le paiement des coûts de voyage y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux, doivent être convenus entre le Bureau du PNUD en Mauritanie et le consultant individuel, avant le voyage et devra être remboursé.

## **6. EVALUATION**

Les consultants individuels seront évalués suivant la méthode suivante :

### **Scores combinés**

En utilisant cette méthode de pondération, l'attribution du contrat devra être faite au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et retenue comme :

- a) Recevable / qualifiée / acceptable, et
- b) Ayant obtenu le score le plus élevé suivant la grille d'évaluation technique et financière prédéfinie et spécifique à la consultation.

### **Pondération**

Offre technique : (70%)

Offre financière : (30%)

Seuls les candidats ayant obtenu le score minimal de 70 points au terme de l'évaluation des offres techniques seront considérés pour l'évaluation financière.

Pondération :

| <b>Critère</b>             | <b>Note plafond</b> |
|----------------------------|---------------------|
| <u>Offre Technique</u>     | 100 points          |
| Qualifications académiques |                     |
| Compétences techniques     |                     |
| Approche méthodologique    |                     |
| Planning de mise en oeuvre |                     |
| <u>Offre Financière</u>    | 100 points          |

L'offre financière sera évaluée sur 100 points

Représentant Résident Adjoint/ Opérations